

SEANCE DU JEUDI 30 JUIN 2016

Présents : Mme TARGNION, Présidente,
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.
M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER, Mmes
FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ, Mmes
MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN DE WAUWER,
VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. ADANS-DESTER, Chef de corps a.i.
Mme BOGAERTS, Secrétaire f.f.
[[Décisions n°0043 à 0064]]

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20 HEURES 12.

0043 Procès-verbal des résolutions prises au cours des séances du Conseil de Police du jeudi 28 avril 2016 - Approbation

A l'unanimité des membres présents ;

APPROUVE

le procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 28 avril 2016.

0044 Personnel - Calog - Niveau D - Contrat de remplacement - Désignation - Déclaration d'urgence

Entendu Monsieur P. KRIESCHER mentionner son regret par rapport à l'urgence sollicitée ;

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTÉ

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au 17 de l'ordre du jour.

0045 Personnel - Calog - Vidéo-surveillance - Contrat de travail à durée indéterminée à temps plein - Désignation - Déclaration d'urgence

Entendu Monsieur P. KRIESCHER mentionner son regret par rapport à l'urgence sollicitée ;

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTÉ

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au 18 de l'ordre du jour.

0046 Personnel - Calog - Contrat de travail à durée indéterminée mi-temps - Désignation - Déclaration d'urgence

Entendu Monsieur P. KRIESCHER mentionner son regret par rapport à l'urgence sollicitée ;

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTÉ

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au 19 de l'ordre du jour.

0047 Finances - Modification budgétaire 2016

Entendu la présentation faite par le Comptable spécial ;

Entendu Madame la Présidente souligner l'impact du contexte actuel sur les heures prestées par les policiers et plus particulièrement l'augmentation des prestations due à la grève dans les prisons ainsi qu'aux mesures imposées par le Ministre de l'Intérieur pour la tenue d'événements vu le niveau de la menace terroriste;

Entendu Monsieur P. KRIESCHER signaler comprendre la difficulté de la zone de police et la nécessité de ne pas se montrer trop orthodoxe ; poursuivre toutefois en soulignant que la gestion des articles 60 constitue une partie de son métier et qu'à cet égard il souhaite souligner que les articles 60 ne sont pas prévus pour remplacer du personnel et doivent s'inscrire dans un objectif d'apprentissage ; et qu'une interprétation de cette logique peut donner lieu à des remarques de l'autorité ;

CONSEIL DE POLICE - JEUDI 30 JUIN 2016

Entendu le comptable spécial préciser qu'il s'agit d'un remplacement d'une société extérieure et non de membres du personnel de la zone de police ;

Entendu Madame la Présidente signaler partager la philosophie rappelée par Monsieur P. KRIESCHER mais souligner que les articles 60 interviennent dans l'équilibre budgétaire de la zone de police et qu'il importe de ne pas remettre celui-ci en cause ;

Entendu Madame M. RENIER déclarer que le CPAS est attentif par rapport à la problématique des articles 60 et souligner la qualité de l'encadrement prévu pour ce personnel au niveau de la zone de police ;

Par 66,6 voix POUR, 5,07 voix CONTRE et 5,07 ABSTENTIONS

DECIDE

Le budget ordinaire de la police locale de l'exercice 2016 est modifié et le nouveau résultat est arrêté aux chiffres figurant au tableau ci-après:

| | Balance des recettes et dépenses | | |
|--------------------------------|----------------------------------|----------------------|-------------|
| | Recettes | Dépenses | Solde |
| Budget initial/M.B. précédente | 19.872.488,75 | 19.872.488,75 | |
| Augmentation | 427.537,50 | 724.888,39 | -297.350,89 |
| Diminution | | 297.350,89 | 297.350,89 |
| Résultat | 20.300.026,25 | 20.300.026,25 | |

Le budget extraordinaire de la police locale de l'exercice 2016 est modifié et le nouveau résultat est arrêté aux chiffres figurant au tableau ci-après:

| | Balance des recettes et dépenses | | |
|--------------------------------|----------------------------------|-------------------|------------|
| | Recettes | Dépenses | Solde |
| Budget initial/M.B. précédente | 500.000,00 | 500.000,00 | |
| Augmentation | 199.153,51 | 229.153,51 | -30.000,00 |
| Diminution | | 30.000,00 | 30.000,00 |
| Résultat | 699.153,51 | 699.153,51 | |

0048 Finances - Portefeuille d'assurances - Audit - Marché public conjoint - Convention - Adoption - Vu l'urgence, décision du Collège - Ratification

Entendu Madame la Présidente présenter le dossier transmis aux conseillers de police et repris dans les pièces administratives ;

Par 18 voix POUR et 1 ABSTENTION

RATIFIE

La décision n° 0089 du Collège de Police du 12 mai 2016 décidant de procéder à la signature de la convention versée au dossier relative à la réalisation d'un marché conjoint de services pour l'audit du portefeuille d'assurances existant, l'analyse des implications juridiques d'une collaboration future dans le cadre d'un marché conjoint pour

la gestion de l'ensemble du portefeuille d'assurances et l'assistance en vue de la réalisation d'un marché conjoint européen pour la gestion de l'ensemble du portefeuille d'assurances.

0049 Personnel - Mobilité - Phase 2016/02 - Ouverture d'emplois - Vu l'urgence, décision du Collège - Ratification

A l'unanimité des membres présents,

RATIFIE

la décision n° 0106 du Collège de Police du 16 juin 2016 décidant de déclarer vacants pour la mobilité 2016/02 trois emplois d'Inspecteur dans le cadre opérationnel et de fixer les modalités de de sélection de ces emplois comme suit : la tenue d'une interview avec les différents candidats par le Chef de corps (ou l'officier ou membre du personnel de niveau A auquel ressortit l'emploi vacant) et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoires.

0050 Personnel – Calog – Niveau B – Contrat de remplacement

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

D'ouvrir un emploi de consultant GRM, dans le cadre d'un contrat de remplacement, avec une période d'essai de trois mois.

0051 Personnel - Calog - Convention d'insertion socioprofessionnelle avec le CPAS de Verviers

Entendu Madame M. RENIER préciser que le montant lié aux articles 60 peut varier en fonction de l'âge de la personne concernée et qu'il s'inscrit dans une fourchette allant de 501,05 euros et 732,18 euros.

Entendu Monsieur le Bourgmestre P. GODIN signaler que le collège de police s'est prononcé en faveur d'une uniformisation du coût entre les 3 communes de la zone de police.

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

de conclure une convention d'insertion socioprofessionnelle avec la personne désignée après sélection avec le CPAS de Verviers, moyennant une période d'essai de deux fois un mois.

0052 Personnel - Calog - Convention d'insertion socioprofessionnelle avec le CPAS de Dison

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

de conclure une convention d'insertion socioprofessionnelle avec la personne désignée après sélection avec le CPAS de Dison, moyennant une période d'essai de deux fois un mois.

0053 Infrastructures - Fournisseurs d'énergies - Participation au marché groupé - Approbation du Cahier spécial des charges

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

de participer au marché groupé organisé par l'Intercommunale FINIMO en matière de fourniture de gaz et d'électricité pour 2017-2019.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

NEANT

LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 20 HEURES 35.

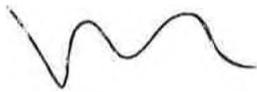
LA SEANCE A HUIS CLOS EST REPRISE IMMEDIATEMENT.

CONSEIL DE POLICE - JEUDI 30 JUIN 2016

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 20 HEURES 45.

PAR LE CONSEIL DE POLICE :

La Secrétaire,



Sylviane BOGAERTS

La Présidente,

Muriel TARGNION